

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 20 mars 2023

Présents : Joris HURIOT, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Edouard MAILLARD, Silvia ROPA, Christelle LOMBARD, Gérard VOIRIN, Mathilde BERTRAND, Dominique THOMAS, Magali GRANGY (arrivée au point 6)

Absent(e)s excusé(e)s : Bruno HURIOT (pouvoir à Joris HURIOT), Jérémy VALANCE

Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 février 2023

Unanimité

2. Participation financière au SMIC

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la participation financière au Syndicat mixte pour l'Informatisation Communale s'élève, pour 2023, à 465,00 €.

Unanimité

3. Vote des taux des impôts directs locaux 2023

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux pour la septième année consécutive :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 24,04 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,11 %.

Unanimité

4. Demandes de subventions des associations

Monsieur le Maire rappelle que la commission Finances – Vie économique et Administration générale a étudiée, le 13 février 2023, les demandes de subventions des associations reçues.

Associations	Demande	Proposition
Les amis de Saint Vincent	500,00 €	300,00 €
Passion Show	400,00 €	100,00 €
Comité des fêtes	800,00 €	750,00 €
Loisirs créatifs	Au bon vouloir	Achat matériel
Les retraités et amis de Mattaincourt	600,00 €	600,00 €
Sclérosés en plaques (nationale)	50,00 €	50,00 €
Mirecourt avec Dompain Handball	1 000,00 €	0 €
Assos'Cool	Au bon vouloir	200,00 €
Adavie	550,00 €	450,00 €
Don du sang (canton de Mirecourt)	100,00 €	100,00 €
Sécurité routière	Au bon vouloir	50,00 €
CRESUS Vosges	100,00 €	0 €
TOTAL		2 600,00 €

Unanimité

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022

Monsieur le Maire présente les résultats ci-après :

2022	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Solde d'exécution	186 613,38 €	-249 944,82 €	-63 331,44 €
Résultat reporté N-1	340 361,71 €	-35 105,71 €	305 256,00 €
Résultat de clôture	526 975,09 €	-285 050,53 €	241 924,56 €
Restes à réaliser	0,00 €	-26 108,00 €	-26 108,00 €
<i>Recettes</i>		207 319,00 €	207 319,00 €
<i>Dépenses</i>		233 427,00 €	233 427,00 €
RESULTAT GENERAL	526 975,09 €	-311 158,53 €	215 816,56 €

Il propose l'affectation suivante :

- 311 158,53 € en recettes d'investissement (article 1068),
- 215 816,56 € en recettes de fonctionnement (article R002).

Unanimité

6. Budget primitif 2023

Monsieur le Maire rappelle le débat d'orientations budgétaires effectué lors de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2023.

Les grands équilibres du budget 2023 de la collectivité mattaincurtienne se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 015 510,04 €	1 016 244,56 €
Investissement	1 871 804,57 €	1 871 804,57 €

Unanimité.

7. Indemnité de gardiennage des églises communales 2023

Conformément à la circulaire du Ministère de l'Intérieur, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'allouer une indemnité de 496,09 €.

Unanimité

8. Modification des statuts de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire indique que l'assemblée est amenée à se prononcer sur une modification des statuts de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain pour permettre la réalisation d'un projet de réseau de chaleur, à Mirecourt, sur un périmètre clairement déterminé.

Unanimité

9. Lancement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire précise que le Plan Local d'Urbanisme de la commune doit être mis en compatibilité avec les orientations du SCoT des Vosges Centrales et qu'une modification du document d'Urbanisme local doit être réalisée.

Le bureau d'études EOLIS, retenu dans le cadre d'un groupement de commandes intercommunal, sera en charge des opérations pour Mattaincourt.

Unanimité

10. Maison d'Assistantes Maternelles – Choix des entreprises

Monsieur le Maire précise que la commission d'appels d'offres s'est réunie le 14 mars 2023. Il est proposé à l'assemblée de retenir les entreprises suivantes :

- lot 1 : C2i construction EURL : 10 230,00 € HT
- lot 2 : SARL Patrick CLAUDON : 8 400,00 € HT
- lot 3 : SAS Plâtrerie Idéal Création : 37 334,98 € HT
- lot 4 : Menuiserie Joly : 26 338,00 € HT
- lot 5 : SARL Henry Eric : 13 336,60 € HT
- lot 6 : SARL Henry Eric : 8 635,00 € HT
- lot 7 : Ludo électricité : 13 734,80 € HT
- lot 8 : SARL SOLVOSGES : 8 895,90 € HT
- lot 9 : SARL SOLVOSGES : 4 821,64 € HT
- lot 10 : AL Renov'SAS : 5 000 € HT
- lot 11 : ETS Perrot 655,50 € HT
- lot 12 : SARL LTBO Ascenseurs : 19 900 € HT

Unanimité

11. Ouverture d'un compte à terme auprès du Trésor Public

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité d'ouvrir un compte à terme auprès du Trésor. Il est proposé de déléguer au Maire et pour la durée du présent mandat électoral, la possibilité de procéder aux placements financiers de fonds disponibles pour un montant de 100 000 € maximum et d'une durée maximale de 12 mois.

Procéder au placement en fonction des produits suivants : l'aliénation d'un élément du patrimoine, de recettes exceptionnelles dans l'attente de leur réemploi, des indemnités d'assurance, des sommes perçues à l'occasion d'un litige et les ressources provenant de la vente de bois.

Unanimité

12. Réalisation d'un document unique de prévention des risques professionnels

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la réalisation d'un document unique de prévention des risques professionnels est obligatoire. Il est proposé de se rapprocher du Centre de Gestion des Vosges.

Unanimité

13. Recrutement d'un agent pour le service restauration scolaire année 2022/2023

Monsieur le Maire propose de créer un poste au sein du service restauration scolaire à compter du 2 mai 2023 jusqu'à la fin de l'année scolaire (2 heures par jour d'école). Cette proposition est justifiée par une fréquentation élevée d'enfants et la nécessité de réaliser plusieurs services.

Unanimité

14. Contrat de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la Mairie et l'école primaire avec création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics

Monsieur MICALLEF Fabrice, architecte retenu pour le projet concerné, fixe, après négociation, un taux d'honoraires à 8,3 %.

Unanimité.

15. Candidature à l'appel à projets « Urbanisme Durable » du Conseil Régional du Grand Est

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité mattaincurtienne porte un projet ambitieux et exemplaire de requalification du second axe de sa traversée comprend notamment :

- La requalification fonctionnelle, urbaine et paysagère de la séquence d'entrée Sud-Est ainsi que du carrefour formé par la rue du Centre, la rue Louis Pasteur et la route d'Epinal,
- L'aménagement d'un pôle loisirs et sportifs de plein-air.

Dans le cadre de ce projet, il est possible de candidater à l'appel à projet du Conseil Régional du Grand Est « Urbanisme Durable » pour y défendre ce projet de sa conception à la réalisation des aménagements qualitatifs.

Unanimité

16. Bourse au permis de conduire

Monsieur le Maire rappelle les dispositifs jeunesse qui ont été approuvés en 2022 dont la bourse au permis de conduire. Une délibération spécifique doit avoir lieu sur ce sujet.

Il est notamment précisé qu'une convention entre la collectivité et le jeune/représentant légal sera signée pour formaliser les relations entre les deux parties.

Unanimité

17. Campagne de stérilisation des chats errants

Monsieur le Maire propose de réaliser une nouvelle campagne de stérilisation des chats errants en 2023. Une aide financière de la Fondation Brigitte BARDOT sera mobilisée.

Unanimité

Informations diverses :

- Café multi-services : Monsieur le Maire fait état de la situation locale : une fermeture temporaire mais pas définitive. Message diffusé sur le Facebook communal :
« Le café multi-services, toujours fermé mais pas définitivement !

Depuis plusieurs semaines, un moment trouble, de doute traverse le « Quartier des bons amis », nouveau commerce de proximité qui a ouvert ses portes, rue Louis Pasteur, en septembre 2022 où la GERANTE-MANDATAIRE est en arrêts de travail successifs. Au-delà de toutes positions liées à l'activité du café multi-services, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Ce projet collectif a été initié par Mattaincourt dès 2020 dans le cadre du programme national « 1 000 cafés » qui a vu le recrutement d'une GERANTE-MANDATAIRE pour animer un lieu de vie, de convivialité et de services contribuant, comme d'autres établissements mattaincurtiens, au précieux lien social.

Car là est, modestement et humblement, la volonté communale de renforcer les liens sociaux et intergénérationnels entre les habitants grâce notamment à un accès à des services de proximité, si important au quotidien.

Dans le cadre de ce projet, devenu réalité, de café multi-services, des investissements et des moyens importants ont été déployés par la collectivité mattaincurtienne avec le soutien fort et marqué de plusieurs partenaires financiers. « 1 000 cafés » ayant également été actif depuis l'été dernier pour permettre un investissement et une sécurité financière pour l'établissement local, une présence solidaire qui s'est, une nouvelle fois, vérifiée en février dernier.

Pas de désillusion, pas d'inquiétudes. Rassurez-vous ! L'attention et la mobilisation des principaux acteurs à ce projet sont bien là pour garantir la réouverture, pérenne, de ce lieu convivial et chaleureux dans le seul intérêt des mattaincurtiens. Vous en serez informé. »

- **Projet régional de réouverture de la ligne ferroviaire dite « ligne 14 » :**
Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a envoyé un courriel au service du Conseil Régional concerné avec copie à des élus régionaux le 13 mars 2023 pour évoquer ce dossier. Sans réponse.